

Le bulletin d'information de l'Association du Réseau des Systèmes d'Information Environnementale

SOMMAIRE

L'INVITE DE FEHY	1
LE BE DE L'ARSIE.....	1
Manifestation ARSIE 2007.....	1
ACTUS DES COMMISSIONS	
LES INFOS	2
Organisation des Nations Unies pour l'Environnement: pourquoi?.....	2
Programme de gestion durable de la zone cotière des pays de l'O.I ...	2
La Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité en action.....	3
CONNAISSEZ-VOUS ?.....	3
Salamandra Nature.....	3
METADONNEES	
SITUATION DES METADONNEES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
LES WWW DE FEHY.....	4
CHARTRE DE L'ARSIE.....	4
A Méditer.....	4



L'invité de Fehy

Madagasikara Amperin' Asa MAP a inscrit et fixé l'Environnement comme engagement N°7 : **prendre soin de l'environnement** qui se décline, entre autres activités, en développement, en coordination, en partage et en promotion des informations environnementales sous formes de sessions et de dialogues entre les différents acteurs, élèves, universitaires, cellules environnementales, ong, communes, régions etc...

De nos jours, l'information numérique prend une place de plus en plus grande dans les politiques de développement. Dans tous les domaines d'activités, l'exigence d'une information fiable, actuelle rapidement disponible se fait de plus en plus pressante. Dans le domaine de l'environnement, secteur transversal par excellence, l'information se doit de couvrir le champ le plus large .En effet l'information environnementale tire ses sources de plusieurs structures ce qui nécessite un cadre dans lequel tout ce qui se fait en la matière est organisé.

Les technologies de l'information et de la communication sont ainsi mises au service de la modernisation des administrations, à travers les intranets en place dans chaque ministère. C'est la raison pour laquelle le projet E-gouvernance a permis l'opérationnalisation de l'intranet gouvernemental qui contribue à faciliter la circulation, le partage des données, la synergie des actions. Le réseau intranet a profondément modifié le système d'information du gouvernement.

En ce qui concerne mon département, le Ministère de l'Environnement ,des Eaux et Forêts (MINENVEF) ,leader de l'engagement N°7 du MAP, a pris toute la mesure de l'importance que revêtent les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le processus de son développement. C'est dans ce contexte que mon département en particulier a pu acquérir une certaine expé-

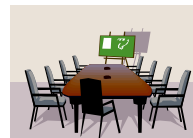
rience voire une tradition en matière de partenariat et de réseautage dans les domaines de l'information et de la gestion environnementales aux niveaux national et international .A titre illustratif, je mentionnerai ici : le site web du MINENVEF, véritable vitrine informationnelle sur l'environnement avec les liens des principaux partenaires,le partenariat établi au niveau régional qui a facilité et permis l'élaboration des tableaux de bord régionaux TBE, le plate-forme des cellules environnementales, le réseau des Centres d'échanges (sites Web) sur la biodiversité de Madagascar animé par l'Office National pour l'Environnement (ONE), l'Association du Réseau des Systèmes d'Informations Environnementales (ARSIE) dont le site web est un vivier de métadonnées environnementales, le Réseau Africain d'Information Environnementale (RAIE) etc...

Il n'en demeure pas moins que toutes ces réalisations connaissent des limites objectives dues à diverses raisons qui nous poussent davantage à avancer.

Face à la décentralisation effective, la première obligation, c'est la solidarité nationale : parce que certaines régions ont des difficultés à suivre le rythme, il faut les aider à monter leur système d'information régional SIR. Je souhaite que notre effort ne soit pas uniquement financier mais aussi que nos méthodes d'intervention soient repensées.

C'est sur cette note engageante que je souhaite pleins succès et réussite à l'ARSIE et à ses membres de la grande famille environnementale

Dr Koto Bernard ,Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts..



Le BE de l'ARSIE

Manifestation ARSIE 2007

Lors de sa réunion ordinaire du 10 juillet 2007, le BE a décidé que notre manifestation aura lieu dans la deuxième quinzaine de novembre, coïncidant avec la semaine de l'information géographique et le salon ALTERNATIVES sur le développement durable. Le thème porterait sur la situation de l'utilisation des systèmes d'information géographique SIG à Madagascar. D'ores et déjà, les membres sont invités à s'y préparer et toutes vos suggestions seront les bienvenues.

ACTUS DES COMMISSIONS

Commission communication

Les vingt premiers pays origines des internautes ayant visité notre site : <http://www.arsie.mg>

Domaines/pays visiteurs

	Domaines/Pays	Pages	Hits	Bande passante	
	Madagascar	mg	226	441	2.77 Mo
	France	fr	159	558	5.34 Mo
	Brazil	br	25	25	621.58 Ko
	United Kingdom	uk	22	77	722.47 Ko
	Germany	de	20	31	141.56 Ko
	Morocco	ma	15	60	834.59 Ko
	Thailand	th	6	31	273.19 Ko
	Luxembourg	lu	4	19	210.03 Ko
	USA Educational	edu	4	17	83.42 Ko
	Belgium	be	4	24	580.13 Ko
	Russian Federation	ru	3	3	302.30 Ko
	Canada	ca	3	3	134.91 Ko
	Norway	no	2	2	20.75 Ko
	Netherlands	nl	2	19	82.54 Ko
	Switzerland	ch	1	1	0
	Czech Republic	cz	1	12	60.67 Ko
	New Caledonia)	nc	1	13	52.73 Ko
	Lebanon	lb	1	7	26.00 Ko
	Mexico	mx	1	1	38.38 Ko
	Sweden	se	1	1	10.38 Ko

Aucun pays d'Afrique noire ne figure dans cette liste par ordre de nombres de pages consultées. Ceci montre une fois de plus la fracture numérique entre le Nord et le Sud



LES INFOS

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (ONU) : POURQUOI ?

L'idée n'est pas neuve, elle est apparue depuis le sommet de Rio en 1992. Elle était d'actualité lors de la conférence de Paris 2007.

Plus de trente ans après le premier sommet planétaire révélant l'impasse à laquelle nous conduisent nos modes de vie, la reconnaissance des droits des générations futures, des principes de précaution et d'utilisation raisonnée des ressources naturelles demeurent surtout de vaines déclarations d'intention non suivies d'effets.

L'ONU manque d'une véritable autorité politique dédiée à l'environnement global, capable de faire contrepoids à l'OMC, capable de limiter la réification de nos vies, de la nature et de notre planète.

Fondée sur la base du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, l'ONU constituerait le cadre unique des politiques de protection de l'environnement global

L'éducation à l'environnement et au développement durable pour tous les citoyens mais aussi une formation spécifique pour les délégations des pays du Sud, largement marginalisées lors des négociations internationales faute de personnels qualifiés, l'organisation de conférences de citoyens sur des sujets de société, la reconnaissance du droit de pétition permettant d'engager des débats internationaux sur les problèmes environnementaux... sont autant de moyens de rapprocher cette structure des citoyens.

Face à l'OMC, à la Banque Mondiale et au FMI, le rôle de l'ONU serait d'affirmer et de mettre en œuvre les principes du développement durable, d'imposer clairement la primauté des règles d'environnement sur celles du commerce et de promouvoir la notion naissante de bien public mondial dans le domaine de l'environnement.

Les atteintes majeures et irréversibles à l'environnement devraient devenir des crimes imprescriptibles et une réflexion sur l'ingérence environnementale devrait trouver un écho au sein de ce nouvel organe.

Gageons qu'il ne faudra plus attendre la prochaine marée noire, la prochaine catastrophe nucléaire ou un dérèglement climatique plus que probable pour agir. Notre avenir à tous en dépend !

<http://www.onue.org>

PROGRAMME DE GESTION DURABLE DE LA ZONE COTIERE DES PAYS DE L'OCEAN INDIEN : PLAN D'ACTION POUR MADAGASCAR

Pratiques destructives de pêche, coupe de mangroves, pollution, extraction abusive de matériaux, érosion côtière, pression sur la côte et le lagon des activités touristiques... Des exemples qui reflètent la situation de la zone côtière et la forte pression exercée sur les ressources marines et côtières des pays du Sud Ouest de l'Océan Indien dont Madagascar.

35 millions de personnes vivent dans la zone côtière des pays du Sud Ouest de l'Océan Indien. La plus part de ces populations dépendent principalement de la richesse des ressources naturelles pour satisfaire leurs besoins d'existence. Or l'accroissement démographique y induit une pression humaine de plus en plus forte et dommageable sur l'environnement.

Pour faire face à cette situation, la Commission de l'Océan Indien, avec l'appui financier de l'Union Européenne, met en œuvre le Programme de Gestion durable de la zone Côtière (ProGeCo) visant à promouvoir dans sept pays de la région, (Comores, Maurice, Seychelles, Madagascar, Kenya, Tanzanie, Somalie), une meilleure utilisation et une gestion durable des ressources marines et côtières, et ainsi contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement socio-économique. Ce programme

bénéficie d'une enveloppe financière de 18 millions d'euros issus du 9^{ième} FED.

Le programme malgache a été arrêté en mars 2007.

Source :SAGE

La Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité en action

Le premier financement accordé par la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar en faveur de PNM-ANGAP (Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées) a été signé le 14 juin 2007, en présence de Monsieur Koto Bernard, Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts.

M. Léon Rajaobelina, Président du Conseil d'Administration de la Fondation, et M Guy Suzon Ramangason, Directeur Général de PNM-ANGAP, ont procédé à la signature de la convention d'un montant global équivalent à 8,5 millions d'Euros, soit environ 21 milliards d'Ariary. Ce montant global sera en fait débloquent sur une période de vingt ans à raison de l'équivalent de 425.000 Euros maximum par an.

Les fonds que la Fondation mobilisera pour ce programme de financement proviennent de la Convention d'annulation de dettes signée entre le Gouvernement allemand et le Gouvernement malgache. Selon cette convention, le produit de l'annulation de la dette sera reversé par le Trésor malgache, chaque année, au profit de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar.

PNM-ANGAP utilisera ce financement pour couvrir les frais de gestion des parcs nationaux appuyés par la Coopération Allemande (Bmz/KfW) tels que le Parc National d'Ankarafantsika, de Marojejy/Anjanaharibe, d'Andringitra/Ivohibe, de Tsimanampetsotsa, de Kirindy Mikea... ainsi que d'autres parcs gérés par l'ANGAP.

La Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar est une institution privée reconnue d'utilité publique, créée en Janvier 2005 par l'Etat Malagasy, WWF et Conservation International. La Fondation a pour mission de contribuer au financement durable de la conservation de la biodiversité à Madagascar. Le capital mobilisé de la Fondation s'élève actuellement à plus de 11 millions de dollars : ce capital a été constitué par les apports des Fondateurs et par les dotations reçues de différents bailleurs internationaux, tels que le groupe de la Banque Mondiale, le Gouvernement français au travers de l'AFD et du FFEM, le Gouvernement allemand au travers de la KfW.

Source : <http://www.minenvf.gov.mg>



CONNAISSEZ-VOUS ?

Salamandra Nature

Créée en 2004, Salamandra Nature est une association de protection de la nature pour agir ensemble qui s'est fixée pour objectifs de promouvoir et développer

la connaissance de la nature pour tout public en France et à Madagascar.

Ses activités consistent en :

- des expositions organisées autour d'un décor naturel traitant différents thèmes tels que arbres, oiseaux aquatiques etc...
- des expertises et études écologiques allant des inventaires scientifiques de sites naturels jusqu'à l'identification, caractérisation et cartographie de milieux naturels en passant par l'établissement de dossiers de conservation
- des animations nature visant à sensibiliser le public
- des conférences et séminaires relatifs à l'environnement
- des valorisations du patrimoine rural en concevant et en mettant en place de parcours pédagogique
- et, enfin, des malettes pédagogiques pour accompagner les projets éducatifs naturalistes.

Actuellement, ses actions à Madagascar visent à :

- mettre en place un programme d'éducation à l'environnement en collaboration avec l'ANGAP
- réaliser un film documentaire sur la conservation de la biodiversité et l'écotourisme dans le sud de l'île avec l'ANGAP et MADAGATE
- promouvoir le développement durable et les énergies renouvelables dans le sud avec l'Association Suisse-Madagascar pour le développement solaire (ADES) et l'Association pour la sauvegarde de l'environnement (ASE) de Toliara
- développer l'écotourisme et l'écovolontariat
- protéger les aires naturelles remarquables et fragiles
- contribuer au développement du village des tortues à Mangily-lfaty.

Salamandra Nature est membre de l'ARSIE depuis le 12 juin 2007. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussites.

Contact :

Salamandra Nature
64, rue de Guéramé- 61 000 Alençon- France
Tél :00 33 2 33 31 70 92 – 00 33 6 83 99 54 08
Courriel : Salamandra_nature@yahoo.fr

razaleofr@yahoo.fr

Métadonnées



SITUATION DES METADONNEES

La diffusion des métadonnées dans le site progresse.

9925 métadonnées sont actuellement mises en ligne et consultables sur notre site.

Voici donc le tableau récapitulatif de ces métadonnées :

Les efforts sont axés sur la consolidation et la mise en ligne des métadonnées en attente de diffusion.

Institutions	Métadonnées en ligne	Métadonnées en attente de diffusion
ANAE	36	
ANGAP	487	
CFSIGE	108	
CIMAD	110	
CITE	140	
CNRE	11	
DESS FONCIER	13	
FOFIFA	475	
FTM	453	
INSTAT	15	
INSTN	15	
MBG	758	
MINENV (DGE+DGEF)	134	
MTM	190	
ONE	1895	17
PACT	50	
SAGE	227	
SAHA	1662	30
SIR Alaotra Mangoro	632	478
SIR Anosy		10
SIR Menabe	337	
VOARISOA	50	
WCS	511	61
WWF	579	
CIRAD	61	
ESSA AGRO	1063	
PBZT	110	
SAGE Mahajanga (Boeny)	239	53
ANGAP Diégo (DIANA*)		68
Madadoc/FSP FORMA	363	12 135
Totaux	10724	12 851

<http://agro.univ-antananarivo.mdg/vulnerabilite/index.htm>

L'École Supérieure des Sciences Agronomiques de l'Université d'Antananarivo (ESSA), en partenariat avec le Laboratoire des Radio-isotopes, l'Institut de recherche pour le développement (IRD), le Centre National de la Recherche Appliquée au Développement Rural (FOFIFA) a reçu l'appui du Centre de Recherches pour le Développement International (Canada) pour entreprendre un projet de recherche sur la «Vulnérabilité et adaptations aux changements climatiques des systèmes agraires à Madagascar ».

<http://www.inspc.mg>

L'Institut National de Santé Publique et Communautaire (INSPC) vise à être l'institut de référence à Madagascar en matière de formation initiale de certaines catégories de personnels de santé, de développement professionnel des cadres, des recherches opérationnelles et d'expertise scientifique dans le domaine de la santé pour le secteur public et privé. Son objectif est de contribuer efficacement dans la mise en oeuvre de Madagascar Action Plan dans son domaine de compétence.

L'INSPC vient de monter un pôle de recherche en écosystème et santé humaine qui a fait appel au concours de l'ONE, l'INSTN, ARSIE, VOARISOA lors de son lancement.

Notre Charte

Rappel : dans le Programme de Travail Annuel 2007, il est prévu que quinze (15) membres MEM auront leur politique de gestion et de diffusion de l'information.

Compte tenu de ressources affectées à l'élaboration de cette politique constatées chez la plupart des membres, une version simplifiée conçue par l'équipe de Wildlife Conservation Society WCS a été adoptée lors de l'atelier d'animation du 28 juin 2007. Si les chapitres restent inchangés, les chapitres III, IV, V, VI, VII seront rendus sous forme matricielle permettant une lisibilité claire et rapide de la pratique de l'institution en matière de gestion, du traitement, de diffusion de l'information.



Les www de Fehy

<http://www.rebioma.org>

L'objectif Global de RéBioMa est de fournir un accès facile aux outils de planification de la conservation et aux données validées et mises à jour sur la biodiversité pour la communauté de conservation à Madagascar.

Le site web est actuellement en cours de mise à jour. Cependant, on pourrait y accéder et trouver des informations sur le projet et ses activités par exemple le SAPM et la situation de l'avancement du triplement de la surface du réseau des aires protégées (vision Durban 2003).

A méditer

« Ce n'est pas un fait du hasard si aujourd'hui, il n'y a aucun pays économiquement riche et développé qui soit pauvre en matière d'information, et aucun pays riche en matière d'information qui soit pauvre et sous-développé ». (cit. Premier Ministre Malaisien)

ARSIE

Rue Dama Ntsoha RJB, B.P. 323 – Ambanidia -101 Antananarivo

Tél. : 20 22 662 49 – Email: arsie@wanadoo.mg

Site web : <http://www.arsie.mg>

Rédaction : Com.Communication, Bur.Exécutif, Bur.Permanent



N° 18- 2ème trimestre 2007

Le bulletin d'information de l'Association du Réseau des Systèmes d'Information Environnementale

